



Chers lecteurs,

L'édition 2026 des Trophées Or Normes, marquée par la célébration du centenaire d'AFNOR, est désormais lancée. Cette initiative vise à mettre en lumière les acteurs qui contribuent activement à la normalisation ou qui mobilisent les normes volontaires pour développer des projets innovants et diffuser de bonnes pratiques au sein de leur secteur. Ce concours distingue des projets ayant développé ou utilisé une ou plusieurs normes volontaires pour répondre à des enjeux contemporains. Cette édition consacrera des projets en lien en particulier avec le changement climatique. Les dossiers soumis seront examinés par un comité de sélection qui retiendra plusieurs lauréats, lesquels bénéficieront d'une visibilité accrue pour leurs travaux et leurs initiatives. Cette nouvelle édition constitue une opportunité de mettre en valeur les contributions issues de nos commissions de normalisation et le travail collectif que vous menez dans l'élaboration et la diffusion des normes. La cérémonie de remise des Trophées se tiendra le 22 juin 2026, à Paris.

Bonne lecture.

EDITO

ÉVÈNEMENT



Candélabres et équipements d'éclairage : réunion plénière du CEN/TC50

La dernière réunion plénière du CEN/TC 50, comité technique européen tenu par la France en charge de l'élaboration des normes relatives aux candélabres et aux éléments de fixation pour l'éclairage public, a eu lieu en visioconférence le 19 Février dernier. Cette réunion a permis de faire progresser plusieurs dossiers structurants pour le secteur. Les travaux de ce comité portent notamment sur les exigences de conception, de performance et de sécurité des candélabres, contribuant ainsi à l'harmonisation des pratiques et au soutien du marché Européen. Au cours de cette réunion, les experts ont notamment acté l'envoi pour publication d'une spécification technique relative à l'installation et à la maintenance des mâts d'éclairage. Par ailleurs, les membres du comité ont engagé le lancement d'un vote visant à valider le Milestone 1 concernant les candélabres, première étape dans la perspective de la révision du Règlement Produits de Construction relatif aux équipements de la route. Les échanges ont également mis en évidence la coopération étroite entre le CEN/TC 50 et le CEN/TC 226 sur les sujets liés aux équipements de la route.

Pour aller plus loin : Valentin Benoît, secrétaire du CEN/TC50
01 59 44 36 56 – valentin.benoit@cerema.fr

DANS L'ACTU



Publication des NF EN 1793-1 à 6 « Dispositifs de réduction du bruit du trafic routier - Méthode d'essai pour la détermination de la performance acoustique »

Les normes NF EN 1793-1 à 6 de 2017 ont été révisées et publiées en ce début d'année. Elles marquent une évolution significative du cadre de référence applicable à la caractérisation acoustique des dispositifs de réduction du bruit routier. Ces mises à jour intègrent des ajustements méthodologiques, des précisions sur les conditions d'essai ainsi qu'une clarification des indicateurs. Elles visent à renforcer la robustesse des résultats et l'harmonisation des pratiques entre les laboratoires et les bureaux d'études pratiquant ces essais au niveau Européen.

Pour aller plus loin : Philippe Gle, secrétaire de la CN EA
01 59 44 40 15 – philippe.gle@cerema.fr

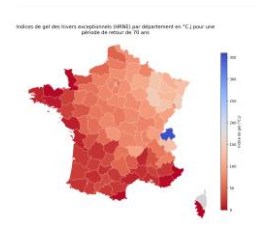
Publication du fascicule de documentation sur le calcul des indices de gel dans le cadre du dimensionnement des chaussées

Dans le cadre de la révision de la norme NF P98-086:2019 relative au dimensionnement des chaussées, la commission de normalisation BNTRA/CN DC vient de publier un fascicule prenant en compte les évolutions climatiques. Ce FD P98-087 réintroduit la méthode de calcul des indices (annexe 1 de la NF P98-080 annulée) et propose des indices de gel, par département, pour les hivers rigoureux exceptionnels et les hivers rigoureux non exceptionnels pour trois périodes :

- 1951-2021 - 70 ans
- 1971-2021 - 50 ans
- 1991-2021 - 30 ans (indice conseillé)

Ces propositions viennent compléter les indices présents dans la norme, de façon à ce que chaque maître d'ouvrage puisse utiliser un indice de gel qui tienne compte de la raréfaction du phénomène ainsi que de son atténuation en lien avec les besoins d'adaptation au changement climatique.

Pour aller plus loin : Alain Hebting, secrétaire de la CN DC
01 59 44 40 21 – alain.hebting@cerema.fr



LE SAVEZ-VOUS?

Système Français de normalisation: un décret qui fait évoluer le cadre

Le décret n° 2026-93 du 13 février 2026, publié au Journal officiel, fait évoluer la gouvernance du système français de normalisation afin d'en préciser l'organisation et de renforcer le pilotage exercé par l'État. Il clarifie notamment les prérogatives du délégué interministériel aux normes (DIN), dont les capacités d'intervention sont renforcées, et rattache désormais le comité d'audit et d'évaluation auprès de celui-ci. Le texte introduit également la possibilité de lever l'exonération des PME (12-250 salariés) ainsi que plusieurs évolutions concernant les bureaux de normalisation sectoriels : la durée maximale d'agrément est portée de quatre à cinq ans, les modalités de détermination de leur rémunération par AFNOR sur les ventes de normes sont encadrées avec un mécanisme d'arbitrage possible du DIN en cas de désaccord, et le respect des principes internationaux de la normalisation est réaffirmé. L'ensemble de ces dispositions vise à consolider la gouvernance du système français de normalisation tout en apportant davantage de stabilité et de lisibilité à son fonctionnement.



Des standards de confiance pour vos projets d'avenir.

2026. Tous droits réservés - BNTRA, 110 rue de Paris 77171 Sourduin

Cette lettre d'information est adressée à l'ensemble des partenaires du BNTRA

BNTRA – bntra@cerema.fr